



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



06048389

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEVOIX

27-02-2006
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination
(en entier)

LA LIGNE EQUITABLE

Forme juridique **A.S.B.L.**

Siège **4 EME AVENUE 33, 6001 MARCINELLE**

N° d'entreprise **411.657.508**

Objet de l'acte **DEMISSIONS - ELECTIONS**

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17/12/2005

Membres présents Bernard Delaisse, Alain Dhamen, André Jacques, Livio Racano, Christian Brancart, Pierre Glineur, Pierre Estiévenart, William Schiffer, René Anciaux

Membres excusés et ayant remis une procuration : Xavier Vandenbrande, Gilbert Smet, Natale Messina

Membres absents : Luc Frère, Marcel Biron

1 Démissions de Mr Luc Frère en tant que Président de l'A.S.B.L. et de Mr Alain Dhamen en tant que Secrétaire de l'A.S.B.L.

Les membres présents à l'unanimité acceptent la démission de ces deux membres de leur fonction respective.

2 Nominations de Mr Alain Dhamen en tant que Président de l'A.S.B.L. et de Mr Livio Racano en tant que Secrétaire de l'A.S.B.L.

Les membres présents à l'unanimité acceptent la nomination de ces deux membres à leur fonction respective.

3 Transfert du siège social

Les membres de l'A.S.B.L. acceptent de transférer à l'unanimité le siège social de l'A.S.B.L. à l'adresse suivante : La Ligne Equitable, 101 Chaussée de Binche, 7000 Mons

Pour l'A.S.B.L.

Le Président, Alain Dhamen

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature